

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE JARDIN DU SOLEIL 2016 INC.	Numéro de permis 2017031	Date d'inspection Le 12 février 2020	
Nom de l'établissement LE JARDIN DU SOLEIL 2016		Numéro de téléphone (506) 532-1337	
Adresse 3894 134 Route Shediac Bridge NB E4R 1T7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire; Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	11(a)	16 déc. 2019	22 janv. 2020
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(c)(vii)	16 déc. 2019	22 janv. 2020

Commentaires généraux
Le prévôt des incendies a fait une visite le 27 janvier 2020. Les dispositifs de chauffage temporaires ont été retirés. Une discussion au sujet des appareils de chauffages ont été discutés avec la responsable. Lors de mon observation, aucun dispositifs de chauffage temporaire sont sur les lieux.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 février 2020

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Josée LeBlanc

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 février 2020

\_\_\_\_\_  
Date